

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le mardi 30 avril 2024

## Ligne Nouvelle Paris- Normandie (LNPN) : ouverture de la concertation publique sur les scénarios de tracés des sections de ligne nouvelle ainsi que sur la configuration de la future gare de Rouen Saint-Sever.

Dans le cadre de la concertation continue réalisée sous l'égide de la Commission nationale du Débat public (CNDP), SNCF Réseau, maître d'ouvrage, ouvre un nouveau temps de concertation sur les tracés de deux nouvelles sections LNPN reliant Nanterre à Mantes-la-Jolie et Rouen à Barentin, section incluant la future gare de Rouen Saint-Sever.

Le mardi 30 avril 2024, SNCF Réseau a présenté les éléments qui seront soumis à la concertation du public en présence de :

- Pascal SANJUAN, préfet, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, président du Comité de pilotage du projet LNPN
- Dominique VIEL, garante CNDP pour la LNPN
- Isabelle Jarry, garante CNDP pour la LNPN
- Stéphane BEAUDET, Vice-président de la Région Île-de-France chargé des Transports
- Cyrille MOREAU, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Métropole Rouen Normandie
- Pascal Le COUSIN, conseiller métropolitain délégué au ferroviaire de la Métropole Rouen Normandie

## Le projet entre dans une phase concrète avec des scénarios de tracés

La LNPN, pour « Ligne Nouvelle Paris – Normandie » vise à doter progressivement les territoires de la vallée de la Seine de liaisons ferroviaires performantes sur les axes Paris - Mantes - Rouen - Le Havre, Paris - Mantes - Évreux - Caen - Cherbourg, ainsi qu'entre Rouen - Evreux et Rouen - Caen.

Le projet comprend la réalisation successive de sections de ligne nouvelle, avec en premier lieu les sections Nanterre (Hauts-de-Seine)-Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Rouen-Barentin (Seine-Maritime), incluant la future gare de Rouen Saint-Sever. Ces réalisations permettront la désaturation des nœuds ferroviaires, la séparation des flux (trains franciliens, trains normands) et l'amélioration globale des transports du quotidien.

L'étape actuelle d'études permettra, avant 2027, de soumettre à enquête publique, un tracé pour les sections Nanterre - Mantes-la-Jolie, Rouen - Barentin et les orientations générales pour la future gare de Rouen Saint-Sever.

A compter du lundi 6 mai 2024, sur les territoires concernés par ces tronçons, des réunions publiques et des ateliers seront organisés, pour permettre aux publics de prendre connaissance de l'avancée des études, de partager leurs avis sur les différents scénarios de tracés, la réalisation des ouvrages de raccordement au réseau existant, l'organisation des phases de travaux ou encore, pour la future gare de Rouen Saint-Sever d'échanger sur son organisation et ses fonctionnalités.

## Les bénéfices pour les territoires

La réalisation de sections de ligne nouvelle permettra de répondre aux problèmes récurrents de saturation des réseaux ferroviaire actuel, aux vitesses de circulation limitées et aux temps de parcours qui s'allongent. La mise en service de ces nouvelles infrastructures améliorera significativement le transport des voyageurs et facilitera le transport de marchandises.

### Des trains plus fréquents :

La création des voies nouvelles permettra de faire circuler davantage de trains notamment sur la partie commune à tous les axes entre Paris et Mantes-la-Jolie. Entre Paris et la Normandie, la LNPN donnera donc la possibilité de doubler les fréquences en heure de pointe des trains normands aussi bien vers Rouen-Le Havre que Caen-Cherbourg, au départ de Paris-Saint-Lazare.

La LNPN dégagera une capacité importante sur les voies classiques, qui pourra être utilisée, par l'autorité organisatrice de la mobilité, pour les services franciliens (futurs RER E, ligne J Vernon), pour augmenter les fréquences et/ou améliorer la régularité en augmentant les marges entre les trains et donc la possibilité de résorber plus facilement les retards.

En Normandie, la création de la future gare de Saint-Sever à Rouen, permettra d'accueillir plus de trains inter-régionaux et périurbains à Rouen, et rendra ainsi possible le doublement des fréquences souhaité dans le cadre du développement du SERM (Service Express Régional Métropolitain).

#### Des trains plus rapides :

Grâce aux voies nouvelles aptes à de plus grandes vitesses, jusqu'à 250 km/h les trains circuleront plus vite avec des gains de temps de parcours dès la mise en service des sections prioritaires.

Entre l'Île-de-France et la Normandie, l'objectif est de relier, pour les trains les plus rapides Paris au Havre en 1h50 (avec arrêt à Rouen) contre 2h10 actuellement, et Paris à Caen en 1h45, contre 2h actuellement. Paris-Rouen, qui s'effectue en 1h15 aujourd'hui, pourra être relié en 1h dès la mise en service des premières sections de la LNPN.

Grâce à la création de voies nouvelles circulables à 200 km/h entre Nanterre et Mantes, LNPN permettra de relier Mantes à Paris en moins de 30 min.

#### Des trains plus ponctuels :

LNPN permettra de gagner en régularité, en séparant les flux principaux de trains sur des infrastructures différentes et, en libérant de la capacité sur les voies classiques, mais aussi d'augmenter les temps entre trains successifs, de générer des marges pour absorber les retards au lieu de les amplifier.

### **Le financement des études et de la concertation**

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER). Les études en cours sont financées par l'Etat (50%) et les Régions Île-de-France (17%) et Normandie (33%) pour un montant de 23,8 millions d'euros.

### **La concertation des publics**

A partir du lundi 6 mai 2024, les habitants des territoires normands et franciliens sont invités à prendre connaissance du projet dans le cadre de réunions d'information et d'ateliers de travail sur les territoires concernés par la LNPN et en ligne sur le site internet : [www.lnnp.fr](http://www.lnnp.fr)

RDV pour la première date à Rouen le lundi 6 mai 2024 à vue sur Seine de 18h00 à 20h00.

Plusieurs dates sont programmées en Normandie : toutes les actualités sont à retrouver sur [www.lnnp.fr](http://www.lnnp.fr)

- 14 mai : réunion d'information pour la future gare de Rouen Saint Sever, à Rouen au Village by CA Rouen Vallée de Seine, 107 allée François Mitterrand

- 21 mai : réunion d'information à Rouen, salle Vue sur Seine, Hangar 10 quai Ferdinand de Lesseps

- 28 mai : réunion d'information à Saint-Jean-du-Cardonnay

- 30 mai : réunion d'information à Barentin, salle Léo Lagrange, 1 rue Madeleine Vernet

- 1er juin : balade atelier pour la future gare de Rouen Saint Sever à Rouen, Le Quartier Libre, 1 rue Malouet

- 4 juin : atelier de travail à La Vaupalière, espace Wapalleria, rue de l'Église

- 25 juin : atelier de travail à Pissy-Pôville

En IDF, une première date le 11 juin avec une réunion d'information à Nanterre, et plusieurs autres dates en cours de programmation.

Jean Baptiste Gastinne, 6e vice-président / Mobilités, transports et Axe Seine

*« La ligne Nouvelle Paris-Normandie est le seul moyen de développer et d'améliorer durablement nos dessertes avec Paris. Nous avons déjà mené beaucoup d'études qui prouvent sa nécessité et sa faisabilité. Elle est indispensable à la mobilité des normands, au développement économique et touristique de la Normandie ainsi qu'à l'attractivité générale de la Région ».*

Nicolas Mayer Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie

*La ligne nouvelle Paris-Normandie est une priorité pour Rouen et sa métropole. Nous sommes pleinement engagés pour faire aboutir ce projet indispensable qui permettra d'améliorer significativement la connexion de la Normandie avec la région parisienne. C'est attendu pour le développement économique de l'axe Seine, mais aussi pour tous les Normands, qui veulent une desserte ferroviaire plus accessible et plus efficace.*

Pascal Sanjuan, préfet, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, président du Comité de pilotage du projet LNPN

*Le projet LNPN est nécessaire pour résoudre le problème de quasi-saturation du réseau qui empêche tout développement de services ferroviaires. Ce projet est également nécessaire pour rendre le train plus attractif pour les voyageurs franciliens, normands et d'ailleurs dans leurs déplacements quels qu'ils soient - interrégionaux ou régionaux, du quotidien ou touristiques - et pour favoriser un report significatif du trafic routier de marchandises vers le ferroviaire, en complément du report vers le fleuve. C'est d'ailleurs pour cela que ce projet a franchi avec succès toutes les revues de programme d'infrastructures depuis plusieurs années et que ses études avancent. Une nouvelle étape de concertation avec le public s'engage pour partager le plus largement possible les enjeux, la nécessité et les modalités de réalisation de la LNPN, notamment les tracés possibles pour que les décisions à venir soient les meilleures possibles.*

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023. [www.sncf-reseau.com](http://www.sncf-reseau.com)

Contact presse

Marie HEITZ – [marie.heizt@reseau.sncf.fr](mailto:marie.heizt@reseau.sncf.fr) – 06 37 66 22 00